



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-six,
Le trois mars à dix-neuf heures,
Le conseil syndical du Syndicat mixte à la carte du Parc naturel régional du Doubs Horloger dûment convoqué, s'est réuni dans la salle de réunion du Parc aux Fontenelles, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 18/02/2026 Date d'affichage : 18/02/2026

Nombre de membres :

- en exercice : 127
- présents : 24
- votants : 35

Nombre de voix :

- en exercice : 384
- présents : 121
- procurations : 101
- **nombre total de voix exprimées : 222**

Etaient présents :

Françoise BARTHOULOT (S), Laure BOITEUX, Léon BONVALOT, Marie-Paule BRAND, Thierry CARTIER, Anthony CUENOT, Baptiste FAYARD, Thierry HOUSER, Pascal JACQUOT, Denis LEROUX, Roland MARTIN, Olivier MESNIER, Dominique MOLLIER, Joëlle MOUGIN, Frédérique MOUREAUX, Valérie PAGNOT, Alexandre PANTEL, Corinne PARATTE, Stéphanie PARSY, Amandine RAPENNE, Gilles ROBERT, Catherine ROGNON, Noël SAUNIER, Charles SCHELLE, Franck VILLEMMAIN.

Etaient présents sans voix délibérative :

Cyril CAFFAREL (Commune de Souce-Cernay), Stéphanie CALVO ARNOL (TER Pays de Maïche), Damien MARAGE et M MAZEROLLE (Conseil Scientifique), François RAMBAUD (Conseil de développement), Marc SIMON (Commune de Noël-Cerneux).

Etaient absents excusés :

Françoise BEURET, Cédric BÔLE, Jérôme BOILLON, Christine BOUQUIN, David CHATELAIN, Philippe CHOULET, Dimitri COULOUVRAT, Pascal DUFFNER, Kévin FADIN, Bénédicte HERARD, Céline JEAMBRUN, Raphaël KRUCIEN, Boris LOICHOT, Christian MAUVAIS, Anthony MERIQUE, Christian MOREL, Thierry MOREL, Manuela RAMBAUD, Laurent ROUSSET, Emmanuel SAULNIER, Pierre VAUFREY, Marielle WILCZAK.

Etaient absents :

Didier BARTHOD, Yann BEAUFILS, Francis BILLOD-MOREL, Luc BINDER, Fabrice BOBILLIER, Patrick BOISSENIN, Justine BRIQUEZ, Martial BOURNEL-BOSSON, Michèle CACHOT-USUNIER, Hervé CAGNON, Benoît CALAME, Isabelle CHEVAL, Matthieu CHEVAL, Bruno CHOLLEY, Olivier CLEMENCE, Pascal CLEMENCE, Jean-Noël CUENOT, Jacqueline CUENOT-STALDER, Jean-Philippe DA COSTA, Jean-Pierre DEVILLERS, Jocelyne ERNST, Lucine FAIVRE, Jean-Michel FEUVRIER, Alain GAIFFE, Florian GAIFFE, Frédéric GAIFFE, Etienne GIGON, Fabrice GIRARDIN, Pascal GODIN, Aurore GOSSO, Maurice GROSSET, Lucienne HEMLER, Christian HERARD, Bernard JACQUET, François JACQUOT, Christophe JANIN, Nicolas JUBIN, Lydie LAB, Sylvie LE HIR, Régis LIGIER, Nicolas MARGUET, Catherine MAUVAIS, James MICHEL, Philippe MITTAG, Francine MISERE, Jean-Louis MOUGIN, Denis NARBÉY, Sarah OEUVREARD, Jean-Luc PAGNOT, Adrien PELLEGRINI, Raphaël PEQUIGNOT, Vivien PERRET-GENTIL,

Roland PERROT, Bernard PRETOT, Hervé PREVITALI, Daniel PRIEUR, RAMEL, Elisabeth REDOUTEY, Jérôme RENAUD, Marlène RENAUD, Dominique RONDOT, Pascal ROUGNON, Yves ROY, Fabien ROYER, Hervé SIMONIN, Régis SOULET, Véronique TATU, Michel TROUILLOT, Gérard VAUCHIER, Marie-Josèphe VERMOT, Baptiste VILLEMIN, François VILLIER, Marcelline VIPREY, Jérôme VOINET, Céline VUILLEMIN, Christelle VUILLEMIN, Jean-Luc VUILLEMIN, Ingrid WILLEMIN-JEANNIN, Sébastien WOLFF, Pierre-Jean WYCART.

Ont donné pouvoir :

Françoise BEURET a donné pouvoir à Françoise BARTHOULOT (S),
Cédric BÔLE a donné pouvoir à Laure BOITEUX,
Christine BOUQUIN a donné pouvoir à Marie-Paule BRAND,
Dimitri COULOUVRAT a donné pouvoir à Corinne PARATTE,
Kévin FADIN a donné pouvoir à Catherine ROGNON,
Bénédicte HERARD a donné pouvoir à Gilles ROBERT,
Raphaël KRUCIEN a donné pouvoir à Denis LEROUX,
Boris LOICHOT a donné pouvoir à Roland MARTIN,
Anthony MERIQUE a donné pouvoir à Franck VILLEMAIN,
Christian MOREL a donné pouvoir à Valérie PAGNOT,
Pierre VAUFREY a donné pouvoir à Dominique MOLLIER.

Monsieur le Président constate que le quorum est atteint et ouvre la séance.
Secrétaire de séance : Catherine Rognon

Objet : 2026-01 : Affectation du résultat 2025 par anticipation

Conformément à l'article L_2311-5 du CGCT, la collectivité décide de la reprise du résultat par anticipation de l'exercice 2025.

Les chiffres ci-dessous ont été attestés par le comptable du SGC de Morteau.

Résultat de fonctionnement N-1

A Résultat de l'exercice précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	-38 177,71
B Résultats antérieurs reportés ligne 002 du compte administratif N-1 précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	506 529,78
C/ Résultat à affecter = A + B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit de la ligne 002 ci-dessous)	468 352,07
Résultat d'investissement N-1	
<u>Solde d'exécution d'investissement N-1</u> (précédé de + ou -) R 001 (excédent de financement)	+131 126,64
<u>E Solde des restes à réaliser d'investissement N-1</u> Besoin de financement Excédent de financement	0,00
Besoin de financement = F = D + E	0,00
REPORT R 002	468 352,07

Le comité syndical, après en avoir délibéré :

- Approuve l'affectation du résultat 2025 par anticipation

Approbation à l'unanimité.

Nombre de voix : 222	Exprimés (en voix) : 222
- pour : 222	- abstention : 0
- contre : 0	- ne prend pas part au vote : 0

Pour extrait certifié conforme,
Le président,
Denis LEROUX.




Envoyé en préfecture le 19/03/2026

Reçu en préfecture le 19/03/2026

Publié le



ID : 025-200096295-20260303-2026_01-DE